

## **Compte- rendu du conseil municipal du jeudi 17 mai 2018**

Présents : 13 sur 14. Alain Collonjon absent excusé.

Le Conseil municipal s'est réuni ce jour à 20 h 30 en session ordinaire.

Tous les chapitres de l'ordre du jour ont été abordés :

**Démission d'Antoine Colombo. Election éventuelle d'un nouvel adjoint** : Le débat animé qui s'instaure évoque les différents domaines dont s'occupait Antoine, et les divergences qui se sont fait jour sur un certain nombre de décisions. A ce sujet, le recours au vote à bulletin secret sera désormais proposé plus systématiquement. Lors du tour de table qui s'ensuit, les conseillers reconnaissent tous la qualité du travail accompli, mais aucune candidature n'est proposée pour prendre le relais. Plusieurs délégations sont donc à réaffecter. Les délibérations ont conduit aux décisions suivantes :

- SIEL : délégué Dominique Giraud. Suppléant Michel Ponchon
- Développement. Pôles Entrepreneuriaux : Pierre Verdier
- Commission Communication et gestion du site SIG : Guillaume Orizet. (Cette commission est chargée entre autres de la rédaction du bulletin municipal).
- Référent ambrosie et plantes invasives : Jérôme Maisse.
- Le secrétariat prendra en charge la gestion du Site Internet de Marcoux ainsi que celle de la Salle des Fêtes.

Toutes ces délibérations ont été prises à l'unanimité des présents.

**Point sur les travaux des bâtiments communaux** : A partir du 11 juin seront simultanément entrepris la démolition du bâtiment proche de l'école et les travaux préparatoires au déplacement du Monument aux morts.

**Voirie** : Nous envisageons de déclasser 5 km de voies communales dans le but de réajuster notre contribution à Loire-Forez (CLECT). Mais nous sommes toujours dans l'attente de la réponse de l'administration à nos questions sur les montants attribués pour nos DGF et DSR. De ce fait, la décision est ajournée au prochain conseil.

### **Questions diverses** :

**Vente d'une parcelle de terrain à Mr et Mme Brunel** : Afin d'éviter toute contestation future dans le voisinage, il est décidé d'ouvrir une enquête publique.

**Bibliothèque** : 2 conventions ont été signées avec Loire-Forez et Médiathèques-Ludothèques de Loire-Forez, portant notamment la dotation à 1,5 € par habitant. Par ailleurs 3 décisions sont prises à l'unanimité :

- repenser le système de minuterie de l'entrée pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque.
- installer un WC sur le palier.
- mettre en place 2 panneaux de signalisation directionnelle dans le bourg.

**Amicales boules** : En raison des résultats exceptionnels obtenus en qualifications aux championnats de France, le conseil décide à l'unanimité de voter une subvention non moins exceptionnelle de 150 € en faveur de l'amicale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30.